

La diaspora congolaise : un plus ou un moins pour la RDC ?

Les Congolais de Kinshasa éparpillés dans le monde ne s'y sont pas seulement établis comme anciens étudiants ou diplomates, mais aussi comme immigrants, immigrés, demandeurs d'asile ou réfugiés. Ce sont des hommes, des femmes, des adultes et des enfants, comme des civils, des militaires et des religieux qui, ensemble, constituent ce qu'on appelle la diaspora congolaise. Issu du mot grec diaspora : dispersion, ce terme est à été à l'origine utilisé pour les Juifs dispersés après leur captivité à Babylone, puis pour les Juifs répandus dans le monde et qui vivent hors de la Palestine.

Les premiers Congolais partis à l'étranger et connus sont des étudiants, des civils et des religieux présents en Belgique pendant la colonisation, et rejoints après l'indépendance par d'autres étudiants, des diplomates, des stagiaires et les premiers touristes congolais constitués de membres de la première élite politico-économique du pays. Des colons belges rentrés avant l'indépendance et après 1960 ont amené en Belgique quelques domestiques congolais, des femmes congolaises et leurs enfants biologiques ou adoptés. Avant 1920, il y avait 12 Africains en Wallonie et 7 dans le Brabant, en majorité des Congolais du sexe masculin. Une population passée à 172 personnes en 1920.¹

Entre 1959 et 1960, la Belgique a recensé 1 797 étudiants étrangers dont 132 Africains. Parmi ceux-ci, il y avait 54 Maghrébins, 35 Congolais de Kinshasa et 36 Rwandais.² En 1961, sur 453 486 étrangers recensés en Belgique, 1% étaient Africains. Ils sont passés à 8% en 1970 dont 5 244 Congolais de la RDC, 534 Rwandais et 339 Burundais.³ Le nombre de Congolais est passé de 874 en 1981 à 15 868 en 1994, soit 85% de la diaspora africaine en Belgique.⁴ A partir des années 1970, la dictature qui a commencé à se mettre en place au Zaïre a réduit l'ambition de certains Congolais de rentrer au pays. Cette période correspond avec la fin de l'immigration des travailleurs en Belgique, sur décision du gouvernement belge. La suppression des bourses d'études au Zaïre en 1982 a mis ses étudiants boursiers à l'étranger dans une situation administrative et financière assez délicate.

Ne pouvant pas rentrer au pays, ces étudiants dont les études ont été interrompues sont progressivement devenus des irréguliers, en attendant leur conversion en demandeurs d'asile. C'est pendant les années 1980 que la Belgique a enregistré ses premiers demandeurs d'asile zaïrois. D'autres ont

¹ Manço A., « Quarante ans d'immigration en Wallonie (1960-2000) : bilan et perspectives d'intégration des communautés maghrébines, turques et africaines subsahariennes.

² Ibidem.

³ Kagné B. (novembre-décembre 2000), « Africains de Belgique), De l'indigène à l'immigré. L'Héritage colonial H&M, n° 1 228, p 65

⁴ FAO, La population de l'Afrique subsaharienne en Europe, Archives de la FAO, Eurostat 1994.

traversé la frontière belge pour solliciter l'asile politique dans d'autres pays de l'Europe de l'Ouest de l'époque, avec ceux qui étaient sur place. En France les premiers chiffres sur les réfugiés politiques Zaïrois datent de 1978 avec 12 hommes (presque tous des étudiants) et 2 enfants.⁵ Au Royaume Uni 2 demandeurs d'asile Zaïrois y sont présents en 1982⁶. Pendant la même période apparaissent d'autres demandeurs d'asile zaïrois en Europe occidentale, notamment dans les pays du Marché Commun et en Suisse. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (UNHCR), au total 5 498 Zaïrois ont sollicité l'asile politique en 1982 dans les pays industrialisés.⁷ Les étudiants ont initié cette pratique dans la communauté zaïroise et intéressé les candidats potentiels non-étudiants.

Les étudiants ont ouvert la voie aux premiers aventuriers congolais dans ce domaine, constitués de gens qui n'avaient pas de travail au Zaïre, et en général sans diplôme du supérieur et universitaire.⁸ La première génération de ceux qui sont partis en Europe pour casser la pierre : kobeta libanga, était censée laver les cadavres des Blancs en Europe (Kosukola bibembe), une profession avilissante. Ils ont été rejoints progressivement par ceux qui n'avaient pas de travail au Zaïre. La première crise du pétrole en 1973, la Zaïrianisation, les contraintes de la Banque Mondiale et du FMI (ajustement structurel) et la fin du plein emploi avec la Fonction Publique (assainissement), premier employeur du pays, ont détruit l'économie et le social au Zaïre. L'économie fut assommée par les pillages de 1991 et de 1993, et la démonétisation.

Au premier cycle des événements correspond le départ depuis la première moitié des années 1970 de nombreux diplômés de l'UNAZA, des Assistants, des Chef de Travaux et des Professeurs zaïrois vers les pays de l'Afrique francophone, notamment au Congo-Brazzaville, au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Bénin, dans l'enseignement secondaire et supérieur. Le processus de démocratisation manqué en avril 1990 a enfoncé le pays dans le chaos avec l'embargo et la suspension de la coopération bilatérale avec de nombreux pays occidentaux. L'informel a commencé à enfoncer ses racines dans l'économie zaïroise, paralysant la population active du pays. Le processus manqué précité et les pillages constituent le second cycle qui a généralisé le phénomène de la sortie à l'étranger comme ultime solution pour échapper à la situation du pays. Après la chute du mur de Berlin, les anciens pays de l'Est sont devenus des

⁵ Tricoche V. (1988), Profil des groupes d'origine zaïroise à Paris (étudiants et réfugiés politiques), Mémoire de maîtrise, Histoire, Univ. Paris VII, p.7.

⁶ The Refugee Council (novembre 1992), UK Asylum Statistics 1982-1991, London, p. 14

⁷ UNHCR Statistical yearbook 2001, Annex C4 et Annex C5, pp. 115-116.

⁸ Jusque vers les années 1980, tous les finalistes de l'UNAZA étaient affectés dans la Fonction Publique, et l'Etat était le principal employeur du pays.

destinations par défaut des Congolais à partir des années 1990. Une partie de la population active s'est lancée à la recherche de la vie à travers le monde.

Dans les pays limitrophes du Zaïre, au Congo-Brazzaville, les Congolais de Kinshasa y sont présents depuis les années 1970 et évalués à 300 000 personnes. Ils sont installés dans la capitale, à Bas Congo, Ouenzé et Poto Poto.⁹ Le Congo-Brazzaville a accueilli les premiers demandeurs d'asile Zaïrois en 1968 avec 66 cas.¹⁰ Quant aux réfugiés, 300 Zaïrois y ont été enregistrés en 1995.¹¹ L'Angola a hébergé 10 698 réfugiés zaïrois en 1993.¹² Le Soudan n'a pas eu de demandeurs d'asile, mais a abrité 2 000 réfugiés zaïrois en 1993.¹³

La République Centrafricaine (RCA) accueille des immigrés légaux et illégaux de la RDC. Ce sont les riverains de l'Oubangui qui sont les plus concernés. Dieudonné Mouzouloua traite de cette migration des Congolais de l'Oubangui en Centrafrique en trois vagues. En somme, elle a déversé depuis l'accession de la RDC à l'indépendance, des citoyens congolais de tout genre et de toute catégorie.¹⁴ Dans un recensement effectué en RCA en 2003, 51% des immigrants africains dans ce pays sont des Congolais de la RDC. La RCA a enregistré les premiers demandeurs d'asile congolais de la RDC en 2007¹⁵, alors que 6 réfugiés zaïrois y ont été abrités en 1993.¹⁶

Le Burundi a accueilli 247 demandeurs d'asile congolais de la RDC en 1999¹⁷, alors qu'il héberge depuis le début des années 1990 des réfugiés zaïrois, dont le nombre était de 29 970.¹⁸ Hormis les contacts entre frontaliers du Rwanda et de la RDC, la crise dans la région des Grands Lacs a amené des réfugiés et demandeurs d'asile congolais au Rwanda. Lors de l'invasion de la

⁹ Ngondola D.C., (novembre 1989), « Kinshasa et Brazzaville : brève histoire séculaire », in Zaïre-Afrique, n° 149-250, pp. 498-499.

¹⁰ 2005 UNHCR Statistical yearbook, p. 294.

¹¹ Office of the UNHCR, Populations concern to UNHCR : A Statistical Overview (1995). Table 9 : origin of populations assisted by UNHCR by origin or territory and region of asylum as at 31 december 1995.

¹² Office of the UNHCR : A Statistical Overview (1990). Table 3 : New Arrivals of refugees during 1996.

¹³ Office of the UNHCR, Populations concern to UNHCR : A Statistical Overview (1994). Table n° 8 : origin of mayor refugee populations and others of concern to UNHCR by country of asylum and assistance status as at 31 december 1993.

¹⁴ Mouzouloua D., (13-15 décembre 2006), « Les enjeux et clivages des migrations récentes des populations transoubanguiennes : axe RDC-RCA », Colloque international, Migration et recomposition territoriale en Afrique centrale REMIDOC, Congo-Brazzaville, p. 159.

¹⁵ UNHCR Statistical yearbook 2007, Table 12 : Asylum applicants and refugee status determination by origin and country, territory of asylum 2007.

¹⁶ UNHCR Statistical yearbook 2002, Central African Republic, op. cit., p. 249.

¹⁷ UNHCR, Statistical yearbook 2005, op. cit., Burundi, p. 277.

¹⁸ UNHCR, Statistical yearbook 2002, op. cit., Burundi, p. 241.

RDC par les Rwandais en 1998, 163 Congolais y ont sollicité l'asile politique¹⁹, alors qu'en 1996, 15 397 Zaïrois s'y sont réfugiés.²⁰

L'Ouganda a abrité 4 500 réfugiés zaïrois en 1993²¹, et les demandeurs d'asile y ont apparu en 2007 avec 1 733 cas.²² Au fil des années, la Zambie est devenue un pays d'immigration, de transit, de refuge et d'exil pour les Congolais de la RDC. En dehors de ceux qui s'y sont installés à titre individuel comme immigrés, en 1997 ce pays a accueilli 5 875 demandeurs d'asile ex-Zaïrois²³, une population moins importante que les 13 513 réfugiés ayant fui l'épuration ethnique au Katanga.²⁴ Comme la Zambie, la Tanzanie reçoit depuis la seconde moitié du vingtième siècle, des immigrants réguliers et irréguliers congolais de Kinshasa. En 1993, la Tanzanie a hébergé 16 030 réfugiés zaïrois²⁵, les demandeurs ont apparu plus tard dans la première décennie du vingt et unième siècle. Dans les neuf pays voisins de la RDC, les réfugiés sont de loin plus nombreux que les demandeurs d'asile.

En dehors de pays frontaliers, les Congolais ont migré vers d'autres Etats, comme requérants d'asile ou réfugiés. C'est en Afrique du Sud qu'on trouve le plus grand nombre de requérants d'asile et de réfugiés, soit le dixième pays du monde. Entre septembre 1993 et juillet 1996, l'Afrique du Sud a enregistré 2 383 demandes d'asile zaïroises.²⁶ Concernant les réfugiés, l'Afrique du Sud a assuré la protection de 808 Zaïrois en 1994.²⁷ On y retrouve dès les années 1990 des Zaïrois titulaires du statut de résident permanent et de non permanent. Entre janvier 1990 et juillet 1995, il y a eu 8 812 Zaïrois non permanents.²⁸ Et le nombre de permanents est passé de 42 Zaïrois en 1990 à 877 en 1997.

Les Congolais se sont également établis dans le reste de pays de l'Afrique centrale, notamment au Gabon, au Cameroun, en Guinée Equatoriale et au Tchad. Ils y sont comme immigrants réguliers et irréguliers.

Dans le reste de pays africains, le nombre de demandeurs d'asile est moins important que dans les dix pays précités. En Afrique australe, les Congolais s'y

¹⁹ UNHCR, Statistical yearbook 2005, op. cit., Rwanda, p. 477.

²⁰ Ibidem.

²¹ Office of the UNHCR, Population of concern to UNHCR : A Statistical Overview (1994), Table 8, op.cit.

²² UNHCR, Statistical yearbook 2007, Table 12, op. cit.

²³ 2005 UNHCR Statistical yearbook, op. cit., Zambia, p. 550.

²⁴ Office of the UNHCR, Population concern to UNHCR : A Statistical Overview (1994), Table 8, op. cit.

²⁵ Office of the UNHCR, Population concern to UNHCR : A Statistical Overview (1996), Table 8, op. cit.

²⁶ Home Affairs, cité par Bouillon A. (1999), Immigration africaine en Afrique du Sud : les migrants francophones des années 90. Collaborateur Bouillon A., Karthala Editions, p. 26.

²⁷ UNHCR Statistical yearbook 2005, op. cit., South Africa, p. 496.

²⁸ Bouillon A., op. cit., p. 30.

retrouvent non seulement comme demandeurs d'asile ou réfugiés, mais aussi comme immigrants réguliers. Certains ont acquis la nationalité du pays d'accueil. Depuis les années 1990, ils se sont établis au Botswana, aux Comores, au Madagascar, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, au Swaziland et au Zimbabwe.²⁹

Les pays de l'Afrique de l'Est sont en majorité des pays anglophones, et n'attirent pas beaucoup de Congolais de la RDC, mais servent de région de transit vers l'Occident ou ailleurs. D'après les rapports du Haut Commissariat des Nations aux Réfugiés, les Congolais de Kinshasa sont présents au Djibouti, en Ethiopie, au Kenya et en Somalie.

L'Afrique de l'Ouest a noué des relations commerciales avec la RDC depuis de nombreuses décennies, principalement les villes de Lomé au Togo et de Lagos au Nigeria. Elle fait partie de la route des Congolais vers l'Europe. Ces derniers vivent ou sont en transit en Gambie, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Niger, au Nigeria, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Mali, au Sénégal et au Togo.³⁰

L'Afrique du Nord n'était pas une destination indiquée pour les immigrants congolais. Les accords de Schengen ont obstrué le passage vers l'UE, et beaucoup d'Africains, dont les Congolais, se sont arrêtés à la porte d'entrée de l'Europe : le Maghreb. Les Congolais de la RDC sont passés par le Mali, le Sénégal ou le Niger pour atteindre cette région. L'Algérie a accueilli 30 requérants d'asile congolais de la RDC en 1999³¹, et assuré la protection de 202 réfugiés de la RDC en 2000.³² Le Maroc était au début un pays de transit avant de devenir un pays d'immigration par défaut. Il a enregistré 4 demandes d'asile de la RDC en 1993.³³ Le Maroc accorde rarement le statut de réfugié, et 92 Congolais de la RDC en ont bénéficié en 2006. Pour le reste, il y a beaucoup d'irréguliers subsahariens au Maroc, et 23 851 ont été interpellés en 2003.³⁴ Il reçoit également des étudiants congolais de la RDC. La Mauritanie a hébergé 8 réfugiés de la RDC en 2000.³⁵

Les Congolais de la RDC sont comptés parmi les demandeurs d'asile et réfugiés africains en Libye avec un cas de réfugié en 2002³⁶, alors que 108

²⁹ Des demandeurs d'asile Congolais ont été retrouvés à Mayotte, un territoire français.

³⁰ Leur présence au Burkina Faso reste à déterminer.

³¹ UNHCR Statistical yearbook 2005, op. cit., Algeria, p. 235.

³² UNHCR Statistical Online Population Database, op. cit., Algeria.

³³ 2005 UNHCR Statistical yearbook, p. 427.

³⁴ CARIM, Profil Migratoire, Maroc, op. cit.

³⁵ UNHCR Statistical Online Population Database, op. cit., Mauritania.

³⁶ UNHCR Statistical 2002, op. cit., Libyan Arab Jamahiriya, p. 369.

demandes d'asile congolaises y ont été enregistrées en 2007.³⁷ Ils sont également en Tunisie pour des raisons d'études et comme demandeurs d'asile et réfugiés. 23 étudiants congolais y ont été recensés en 2000.³⁸ Le gouvernement tunisien et l'ONU ne fournissent pas des chiffres sur les réfugiés et les demandeurs subsahariens en Tunisie.³⁹ L'Egypte abrite aussi des immigrants congolais de Kinshasa dont 9 réfugiés en 2001.⁴⁰

L'Europe est le seul continent qui a eu de nombreuses appellations en RDC par rapport à sa situation de continent visé par les candidats congolais à l'expatriation. En dehors de leur ancienne métropole (Belgique), les Congolais sont également présents dans tous les pays de l'Europe occidentale. Ils sont moins nombreux dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est. En France, on les retrouve même dans ses territoires d'Outre-mer comme à Mayotte ou en Guyane française. En dehors de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Italie, de la Suisse et du Royaume Uni où leur présence est assez significative, ils se retrouvent au moins dans 24 de 27 pays de l'Union Européenne.⁴¹ Ils sont aussi présents en Islande et en Norvège. Du côté de l'Est de l'Europe, ils sont allés également chercher en Russie, en Ukraine et en Azerbaïdjan.

Ils sont allés jusqu'au Proche Orient, malgré les tensions entre d'une part Israël et les territoires palestiniens, et d'autre part, l'Etat hébreux, ses pays voisins et ceux de la région. Ils sont donc présents en Israël, au Liban, en Syrie, en Turquie et en Jordanie. Des Congolais font également partie des ouvriers qui vont travailler dans les monarchies arabes, mais leur nombre reste inconnu. Quelques uns seraient en Iran et au Koweït.

Les Congolais de la RDC ne sont pas arrêtés au Proche Orient, ils sont allés chercher la vie dans d'autres pays asiatiques, même si leur nombre reste moins important qu'en Occident. Néanmoins, ils ont été enregistrés par les services du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés au Cambodge, en Chine, en Corée du Sud, à Hong Kong, en Inde⁴², en Indonésie, au Japon, en Malaisie aux Philippines et en Thaïlande. D'autres Congolais ont poussé plus loin en

³⁷ UNHCR Statistical yearbook 2007, Table 12, op. cit. ; 166 Congolais de la RDC ont été rapatriés en 2011 lors du renversement de Mohamad Kadhafi.

³⁸ Grio.com, consulté le 15 mars 2011.

³⁹ Boubakri Hassen (2010), Tunisie, Migration, marché du travail et développement, Document de travail, Université de Sousse, Tunisie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département géographie, p. 54.

⁴⁰ UNHCR Statistical Online Population Database, op. cit., Egypt.

⁴¹ Leur présence reste à déterminer dans les trois autres pays qui sont le Luxembourg, la Lituanie et l'Estonie.

⁴² L'Inde reçoit aussi des étudiants congolais de la RDC, mais leur nombre est inconnu.

atteignant l'Océanie, précisément l'Australie, les Iles Fidji et la Nouvelle Zélande.

Quant au continent américain, il faut distinguer le Nord du Sud. L'Amérique du Nord est plus développée que l'Amérique latine et attire beaucoup plus d'immigrés légaux et illégaux. Le Canada a reçu beaucoup plus de demandeurs d'asiles et réfugiés congolais de la RDC que des immigrants légaux. Entre 1991-2000, le nombre d'immigrants congolais est passé de 1 645 à 5 575.⁴³ D'après le recensement de 2006, il y avait 14 125 immigrants congolais de la RDC dont 7 980, soit 56,5%, vivent dans la province francophone du Québec, et le reste dans quelques provinces anglophones canadiennes.⁴⁴

Aux Etats-Unis, la présence congolaise a commencé après l'indépendance avec les étudiants, suivis par les membres du Corps diplomatique. D'après les statistiques officielles américaines, entre 1988-2004, l'ex-Zaïre a eu 1 100 immigrants aux Etats-Unis.⁴⁵ Entre 1996 et 2009, 7 311 Congolais de Kinshasa ont obtenu le statut de résident permanent.⁴⁶ Les demandeurs d'asile et les réfugiés congolais y sont également présents, mais cette population n'est pas aussi importante qu'en Afrique et en Europe. D'après les sources américaines, les Etats-Unis ont hébergé entre 1990-2009 (en 19 ans), 6 861 réfugiés et demandeurs d'asile congolais de la RDC.⁴⁷

L'Amérique Latine attire également des immigrants illégaux congolais. Un phénomène situé aux années 1990. Ils se sont donc retrouvés en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, en Equateur, au Mexique et au Panama. La population congolaise de Kinshasa est plus importante au Brésil que dans le reste de l'Amérique Latine. En 1996, le Brésil a enregistré

⁴³ Statistiques Canada (2006), Statut d'immigrant et période d'immigration et lieu de naissance pour les immigrants et les résidents non permanents, Données ethnoculturelles, Immigration et communautés.

⁴⁴ Statistiques Canada (2006), Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales, recensement 2006.

⁴⁵ US Department of Justice of Justice.Immigration and Naturalization Service. 2000 and 2004 statistical yearbooks of immigration and Naturalization service. Table 3 : Immigrants admitted by region and country of birth : Fiscal years 1990 to 2004, pp. 10-11.

⁴⁶ Office of Immigration Statistic, Yearbook of Immigrant statistics 2008, US Department of Homeland Security, August 2009, p. 12 ; 2005 yearbook of Immigration statistics. Table 3, Persons obtaining Legal Permanent resident status by region and country birth : Fiscal year 1996 to 2006 ; Yearbook of Immigrant statistics 2009, Table 3 : Fiscal years 2000 to 2009.

⁴⁷ US Department of state, Bureau of Population, Refugees and Migration (PRM), Worldwide Refugees Admissions Processing System (WRAPS), Office of Immigration statistics, Yearbook of Immigration Statistics 2008, Department of Homeland Security, August 2009, pp. 40-41 ; Yearbook of Immigration Statistics 2009, Table 14 :Refugees arrivals by region and country of nationality.

12 requérants d'asile et protégé 147 réfugiés zaïrois.⁴⁸ L'Argentine a assuré la protection de 7 Congolais de la RDC en 2000.⁴⁹

L'insécurité politique connue en RDC à travers les sécessions, les rébellions, les invasions, les conflits ethniques et les groupes armés, ont provoqué l'exil collectif des militaires et autres groupes armés dans quelques pays limitrophes du pays. Des lumumbistes se sont exilés en Ouganda en 1960, les ex-gendarmes katangais se sont retrouvés en Angola en janvier 1963, les rebelles Simba de Soumialot et Gbenye se sont repliés au Soudan où ils ont constitué des mouvements de résistance armés. A l'arrivée des troupes de l'AFDL, des militaires ex-FAZ et de la DSP se sont réfugiés au Congo-Brazzaville en 1997⁵⁰, suivis par d'autres qui ont refusé en 1998 leur intégration au sein des Forces armées congolaises (FAC). En 2000, une mutinerie manquée des éléments des FAC les a contraints à l'exil à Brazzaville. Après l'assassinat de L.D. Kabila, des militaires des FAC se sont réfugiés à Brazzaville par peur de représailles. En 2002-2003, les troupes rebelles de Bemba ont poussé les militaires des FAC à se réfugier au Congo-Brazzaville.⁵¹ En mars 2007, les affrontements entre les troupes de Bemba et la garde présidentielle ont débouché sur l'exil d'environ 300 miliciens de Bemba au Congo-Brazzaville.

La présence des Congolais de Kinshasa en arme dans les pays voisins a longtemps été une cause de la déstabilisation du pouvoir de Kinshasa et de quelques pays voisins. Des attaques sont parties de ces derniers contre la RDC, comme elles sont parties du Congo-Kinshasa pour les pays frontaliers. Hormis les Congolais en arme hébergés au Congo-Brazzaville, ceux qui s'étaient établis dans d'autres pays voisins, sont rentrés au pays, soit incorporés dans l'armée congolaise dans diverses opérations.

En dehors de Congolais qui ont réellement fui la persécution, les guerres et autres atrocités, tous ces milliers de Congolais qui se sont expatriés à travers le monde sont partis chercher. Mais pour pouvoir chercher et trouver, il faut être en règle avec les lois du pays d'accueil sur le séjour et le travail des étrangers. Dans certains pays, les étudiants étrangers détenteurs du titre de séjour valable sont autorisés à travailler pour un nombre d'heures mensuel fixé par la loi.

Peu d'étudiants diplômés à l'étranger rentrent au pays parce qu'ils n'y sont pas attendus, dans un pays sans marché de l'emploi viable. A ce propos, Djibril Diop note que 2/3 des étudiants africains restent dans leurs pays d'accueil après

⁴⁸ UNHCR Statistical Yearbook 2005, op. cit., Brazil, p. 271.

⁴⁹ UNHCR Statistical Yearbook 2002, op.cit., Argentina, p. 203.

⁵⁰ Syfia Info Agence Presse, 1^{er} janvier 2003.

⁵¹ OIM, citée par Digital Congonet, 26 septembre 2002.

leurs études.⁵² La situation politique, économique et sociale dans leurs pays d'origine⁵³ pousse certains à migrer vers d'autres pays⁵⁴, entre autres au Canada et aux Etats-Unis, ou à détourner la procédure pour rester dans le pays d'accueil. A cet effet, ils demandent la naturalisation pendant que leur séjour est régulier, se marient avec un citoyen dudit pays, sollicitent l'asile politique ou un statut humanitaire.⁵⁵

Composés en général de demandeurs d'asile et de réfugiés, les Congolais de la RDC n'ont pas tous accès au travail. Dans certains pays occidentaux, les demandeurs d'asile avaient, jusque vers la première moitié des années 1990, l'autorisation de travail pendant l'étude du dossier. Une fois débouté, l'autorisation était supprimée. Les aides accordées aux requérants d'asile ont été progressivement réduites ou supprimées pour décourager les candidats potentiels à l'immigration illégale.

La situation administrative conditionne la vie sociale et économique de l'immigré, selon qu'il a droit au travail et à l'aide sociale. Sur cette base, certains immigrés n'ont jamais travaillé, d'autres n'y ont pas droit ou n'ont droit qu'à l'aide sociale. Dans d'autres pays, ils ont droit ni au travail, ni à l'aide sociale, et sont supportés par des institutions caritatives locales ou internationales ; ceci afin de les inciter à partir. Des Congolais sont également arrivés ou devenus malades⁵⁶ dans leurs pays d'accueil et ne peuvent pas ou

⁵² Diop Djibril, *Emigration africaine en Amérique du Nord : le cas canadien, un cas à part*, djibril.diop@umontreal.ca, consulté le 20 juin 2011.

⁵³ Dans une étude de 2001 sur l'immigration des Congolais de Brazzaville en France, trois de cinq raisons principales de non-retour des étudiants retenues par Jean-Baptiste Douma portent sur la crainte du chômage au pays (98,7%), l'insécurité, l'instabilité politique et l'absence de la démocratie (98,4%), enfin la recherche du bien être familial et l'éducation des enfants pour les mariés (77,1%). Douma J.-B. (18-24 août 2001), *Immigration et Intégration des Congolais (Brazzaville) en France*, Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la population, XXIV^e Congrès général de la population Salvador-Brésil, S26 International Migration-Micro, Université de Paris X-Nanterre, p. 9 ; Les Congolais de Kinshasa ne vivent pas mieux ces réalités que ceux de Brazzaville.

⁵⁴ Beaucoup d'étudiants africains migrent aux Etats-Unis à partir de l'Europe. Et Mathieu Wibault souligne que l'immigration estudiantine est la seule constante de l'immigration africaine aux Etats-Unis au 20^e siècle. Wibault M. (session de septembre 2005), *L'immigration africaine aux Etats-Unis depuis 1965*, Mémoire de Maîtrise, Centre de recherches d'histoire nord-américaine, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, p. 21.

⁵⁵ En Belgique, les Congolais de la RDC sont cités parmi les nationalités qui recourent à ces procédures. Belgische Senaat Handelingen, donderdag 8 januari 2009-Namiddagvergadering (Vervolg). Vraag om uitleg van de heer Marc Elsen aan minister van Migratie-en Asielbeleid over het voorontwerp van wet inzake buitenlandse studenten, nr. 4-631, p. 24.

⁵⁶ Certains congolais sont arrivés malades sans le savoir et des pathologies de longue durée ont été découvertes comme l'hypertension, le VIH, le diabète, l'hépatite et l'insuffisance rénale (dialyse). Bénéficiant d'un traitement à vie, leur retour est problématique. Ceux qui sont arrivés

plus travailler. Pour s'intégrer dans la vie professionnelle, il faut en général passer par le cursus scolaire du pays d'accueil pour être aux normes locales, par l'apprentissage ou par une formation professionnelle.

Dans la plupart des cas, les diplômés étrangers, surtout congolais, ne sont pas acceptés. En Belgique, l'équivalence prend souvent beaucoup de temps, lorsqu'elle n'est pas rejetée.⁵⁷ Beaucoup de Congolais expatriés sont devenus autre chose dans leurs pays d'accueil et vivent autrement. Les détenteurs de grands diplômes sont en général surqualifiés pour les emplois réservés aux étrangers. Des docteurs et autres diplômés congolais avec bac + 5 ou plus se retrouvent sans travail ou dans les emplois précaires comme ouvriers ou agents de sécurité. En France, le taux de chômage des immigrés diplômés du supérieur est près du triple des actifs autochtones du même niveau.⁵⁸ La profession ou le métier exercé jadis en RDC n'est plus celle ou celui du pays d'accueil. Nombreux sont ceux qui sont passés du travail intellectuel au travail manuel ou physique. Ceux qui sont arrivés à l'étranger à l'âge jugé avancé, éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle. Ils font partie de la population immigrée active, mais dans la catégorie des chômeurs et sans emploi.

Dans les pays développés où les statistiques existent, elles indiquent que le taux de chômage chez les immigrés est entre deux et deux fois et demi supérieur à celui des nationaux⁵⁹, sauf pour les Etats-Unis.⁶⁰ En 2005, le taux de chômage en Belgique était de 7,4% pour les nationaux et de 16% pour les étrangers. En France, de 8,8% contre 17,8%, et au Royaume Uni de 4,3% contre 8,5%.⁶¹ Les raisons de ce chômage sont entre autres la non-maîtrise de la langue du pays d'accueil, la validité et la nature du titre de séjour, la surqualification, la non reconnaissance des diplômes étrangers, l'absence des réseaux communautaires, l'origine ethnique et la préférence nationale. Quant aux Congolais de la RDC, en Belgique, leur taux de chômage chez les actifs est passé de 49,7% en 1991⁶² à 34,9% en 2007 et reste plus élevé chez les

très malades ont pu prolonger leur vie de quelques mois ou années. Le décalage entre le suivi médical en Occident et en RDC ne permet pas un long séjour des expatriés concernés en Afrique.

⁵⁷ Les femmes d'Afrique subsaharienne vivant en Belgique ont reconnu ce fait comme un des obstacles à leur intégration professionnelle et à leur reconnaissance dans la société belge. Centre Avec, op. cit.

⁵⁸ INSEE 2007, cité dans Nations Presse Magazine du 31 octobre 2008.

⁵⁹ Observatoire des inégalités (le 17 juin 2008), Le chômage des étrangers dans les pays riches.

⁶⁰ Le taux est plus bas chez les Africains que chez les Afro-Américains à cause de la multiplicité des emplois précaires, et que les Africains acceptent tout. Ibidem.

⁶¹ OCDE, Données 2005.

⁶² Knott M. et Manço Altay (14 et 15 octobre 2006), Naturalisation et intégration socio-économique des immigrés et de leurs enfants, Interaction des politiques en Belgique, Séminaire organisé conjointement par la Commission Européenne et l'OCDE, sous l'égide de la Présidence belge de l'UE, p. 14.

femmes.⁶³ En France, sur 14 399 Congolais actifs en 1999, il y avait 5 206 chômeurs, soit 36,15% du total et 2 683 femmes ou 51,53%.⁶⁴ En 2006, 18 180 actifs Congolais ont été recensés en France, dont 5 996 chômeurs, soit 32,92%, les femmes étant les plus nombreuses du groupe avec 3 465 personnes ou 55,0%.⁶⁵

On retrouve parmi les Congolais expatriés, des « Batu ya makambu », des gens qui vivent des activités illicites (faux et usage de faux, proxénétisme, vol, trafic des êtres humains et de la drogue) et dont certains ont des contacts en RDC. Cette activité a contribué entre autres à discréditer les documents administratifs et de l'Etat civil de la RDC.

Pour ceux qui travaillent, leur intégration professionnelle s'effectue au bas de l'échelle, surtout dans les pays occidentaux. Dans l'imaginaire collectif des pays dits « civilisés », la place de l'Africain se trouve parmi les dernières, surtout en Europe. Rares sont les Africains qui occupent des postes ou des fonctions de commandement. Ils sont bons pour les travaux dangereux, dégradants et sales réservés aux hommes et femmes du Sud. Ils sont mieux dans la sécurité, le paramédical, les sports et la musique. Les immigrés de deux premières générations sont, dans certains pays occidentaux, traités de la même sorte, avec ou sans nationalité. En Belgique, Bonaventure Kagné et Marco Martinelli ont souligné que « les Africains affirment devoir fournir plus d'efforts et faire preuve d'abnégation face aux préjugés et comportements discriminatoires à leur égard pour se frayer un chemin dans presque tous les domaines de la vie en société (travail, logement, éducation, participation politique et sociale) ». ⁶⁶

Beaucoup de Congolais détenteurs des diplômes du Supérieur sont sans travail correspondant à leurs qualifications et se retrouvent dans des sociétés comme agents de sécurité, gardiens d'immeuble, ouvriers dans le bâtiment et travaux publics (BTP). Certains ont monté de petites affaires (boutiques exotiques, cyber café, ONGs, cabines téléphoniques). Altay Manço évoque cette population africaine en Wallonie où 200 indépendants sont actifs. Parmi

⁶³ Direction générale Emploi et marché du travail (2009), L'Immigration en Belgique, Effectifs, Mouvements et marché du travail, Rapport 2009, pp. 40-41.

⁶⁴ INSEE, Cellule Statistiques et Etudes sur l'immigration (octobre 2008), L'activité des immigrés en 2007, par Jacqueline Perrin-Haynes, n° 1 212.

⁶⁵ Les réfugiés et les naturalisés ne sont pas compris dans ces chiffres. INSEE, Recensement de la population 2006, exploitation principale. Champ : France (métropole et départements d'Outre-mer) Néanmoins, pour les Français d'origine étrangère, en 2007, le taux de chômage était de 16%, celui des non-immigrants étant à 7,3%. INSEE 2007, cité dans Nations Presse Magazine du 31 octobre 2008. Consulté le 12/02/2012

⁶⁶ Kagné B., Martinelli M. (2001), « L'immigration subsaharienne en Belgique », courrier hebdomadaire, n° 1 720, CRISP, p. 30.

eux les Congolais et les Camerounais constituent 60% et dont la moitié du groupe est impliquée dans le commerce de détail.⁶⁷ En France, la Halde a repris dans son rapport de 2009 l'origine du travailleur comme premier critère de discrimination avec 28% des cas, les Africains étant les premiers concernés.⁶⁸

Aux Etats-Unis, malgré la différence entre cette partie du monde et l'Europe, les immigrés africains sont également victimes de la discrimination envers les Noirs en général. Ils sont traités comme des Afro-Américains et au Canada, tous les Noirs sont discriminés dans le travail.⁶⁹

Les Congolaises de Kinshasa sont également impliquées dans la vie professionnelle de leurs pays d'accueil, même si elles sont les premières victimes de la discrimination sexuelle et raciale. Elles font partie de la population des femmes du Sud qui, dans les pays développés, s'occupent de travaux qualifiés par Aryes et Tamsin de « 3D », c'est-à-dire « dirty, degrading, dangerous »⁷⁰ (sales, dégradants et dangereux). Les femmes du Sud, notamment les Congolaises, sont en général versées dans les travaux domestiques et ménagers, dans le textile, l'hôtellerie, la restauration et l'agriculture. Leur population est assez importante dans le paramédical.

Une partie de la population congolaise de la diaspora est constituée des intellectuels formés à l'étranger et rejoints par des cadres et cadres supérieurs civils et militaires exilés du pays. Certains sont devenus inactifs et s'éteignent à petit feu. D'autres font partie de ces Africains connus ou anonymes qui travaillent dans des universités, des hôpitaux, des bureaux d'études, des laboratoires et autres centres de recherche dans le monde. C'est dans ce cadre que l'Afrique du Sud a attiré la main d'œuvre africaine hautement qualifiée dont les Congolais de la RDC. Des dentistes, des médecins et ingénieurs sont partis du Katanga (Lubumbashi) et de Kinshasa pour l'Afrique du Sud et d'autres pays de l'Afrique Australe.

Tous ces Congolais expatriés ont appris quelque chose pendant leur séjour, acquis une expérience dans leur domaine ou vu autre chose et découvert d'autres horizons. Dans l'histoire de chaque migrant, l'expatriation peut constituer une expérience enrichissante ou douloureuse, selon qu'elle lui a ouvert la voie au bonheur ou à un cortège de malheurs. Elle peut aussi

⁶⁷ Manço A. , op.cit.

⁶⁸ HALDE, Rapport annuel 2009, Dossier de présentation, p. 30.

⁶⁹ Statistiques Canada (septembre 2003), Statistiques sociales, du logement et des familles. Enquête sur la diversité ethnique, Portrait d'une société multiculturelle, Ministère de l'Industrie, p. 21 et p. 23.

⁷⁰ Ayres R., Tamsin B., Statistical analysis of female migration and labour market integration in the E.U., Working paper, WP3, Integration of Female immigration in Labour Market and Society, Policy assessment and Policy Recommendations, Oxford Brookes University, november 2006, p. 27.

comporter un succès ou son contraire dans la vie professionnelle, affective ou familiale. Les problèmes de santé peuvent se compliquer ou trouver leurs solutions. Certains ont développé à l'étranger des pathologies impensables en RDC. Beaucoup seraient décédés ou ne seraient pas devenus ce qu'ils sont s'ils étaient restés en RDC. Les croyants déclarent souvent que Dieu les a sortis à temps de cet enfer qu'est devenu le Congo-Kinshasa.

Partis chercher la vie, ils sont restés confrontés aux problèmes de leur pays d'origine, et chacun réagit selon sa propre histoire, son statut et son appartenance politique, sans oublier la petite couche ethnique, une réalité sociologique. Dans son histoire personnelle, l'individu a laissé des parents, des enfants, un conjoint avec ou sans enfants. La première mission consiste à s'occuper d'eux dans leurs problèmes quotidiens et de leur avenir, avec un des objectifs la possibilité d'un regroupement familial. Première préoccupation des citoyens congolais de la RDC, la satisfaction des besoins quotidiens (nourriture, logement, transport, santé), les membres de la diaspora sont également concernés parce qu'ils sont obligés d'effectuer des transferts d'argent au moins une fois par mois pour subvenir à leurs besoins.

Le coût de la diaspora congolaise à la RDC est énorme, mais non quantifiable. En général, tous les expatriés congolais constituent une perte d'une main d'œuvre qualifiée et non qualifiée susceptible de contribuer largement au développement du pays. C'est un gaspillage pour le pays qui a financé leur formation et leur encadrement. Nombreux sont ceux qui ont étudié avec la bourse du gouvernement congolais ou dans les institutions d'enseignement public construites et financées par l'Etat congolais. Le pays a également perdu de nombreux cadres et cadres supérieurs exilés à l'étranger volontairement ou non à cause d'une personne ou d'un régime. Incapable de fournir à ses fils ce qu'ils attendent d'elle, nombreux sont les expatriés congolais qui ne croient plus en la RDC, le pays de leurs ancêtres, jusqu'à déclarer, dans un cri de désespoir :

Mboka wana bosana : ce pays est à oublier
Mboka wana bateka yango : Il faut vendre ce pays

Le pays a vu partir pendant des décennies de nombreux talents dans les sciences, la culture, le théâtre, le cinéma, les sports et les Arts. La RDC a fourni des champions à d'autres pays du monde dans les sports individuels et collectifs. La RDC a perdu sa crédibilité dans les institutions internationales, et les nouvelles générations d'origine congolaise éparpillées à travers le monde ne s'y retrouvent pas et ne sont pas attirées par le drapeau de la RDC.

Tous ces Congolais partis volontairement ou involontairement à l'étranger ont eu une progéniture. Dans ces nouvelles générations se trouvent des éléments aux divers talents et qualifications. Quelle stratégie la RDC peut-elle

développer pour les intéresser et les attirer ? La question reste posée sur les rapports entre les descendants de ces milliers d'expatriés congolais et la RDC. Seront-ils eux aussi ignorés comme leurs parents ?

Malgré ce manque à gagner, la RDC bénéficie depuis les années 1990, de l'assistance matérielle et financière de la diaspora, à travers l'aide et l'assistance familiales. Les Congolais de la diaspora, comme d'autres Africains, assistent les leurs dans tous les domaines de la vie quotidienne. Cette assistance a engendré la création des agences de fret dans quelques capitales européennes, notamment en Belgique, en France et au Royaume Uni, pour l'envoi des biens de toute nature.⁷¹ Des officines ont été ouvertes à Kinshasa et dans d'autres provinces pour fournir des produits alimentaires et autres de première nécessité. Un système d'assistance sanitaire a été organisé à Kinshasa pour soigner les parents des expatriés congolais, aux frais de ces derniers payés à partir de l'étranger. L'envoi des fonds organisé pendant longtemps d'une façon artisanale a été repris par des institutions bancaires et de transfert d'argent à des taux exorbitants (plus 15%). La diaspora et la Banque centrale congolaise pouvaient s'organiser pour que le pays puisse en tirer un grand profit.

L'assistance et l'aide accordées aux parents sont devenues tellement importantes qu'elles ont engendré l'oisiveté dans certaines familles. On retrouve en RDC des gens qui, assistés de l'extérieur du pays, sont devenus inactifs. Ce sont des oisifs mais aux revenus mensuels plus importants que beaucoup d'autres débrouillards et salariés. Ce qui peut modifier l'évaluation globale du pouvoir d'achat ou du revenu local. Cette assistance a également favorisé la multiplication de cérémonies, fêtes et réjouissances, et de "bureaux" pour certains "dons Juans", malgré le taux du chômage assez élevé et la précarité.

Dans un pays sans culture du crédit, les expatriés ont joué un rôle important dans la microéconomie en finançant de petits projets locaux. Ils sont devenus des investisseurs du pays, avec le petit commerce des biens et les transports en commun. Certains ont construit des immeubles à quelques étages, des flats destinés aux expatriés en vacances à Kinshasa et dans quelques provinces. Beaucoup de Congolais de la diaspora ont été déçus et ruinés par leurs gérants improvisés. L'esprit d'entreprise qui anime certains s'est buté à la paupérisation de la population active et à l'absence de la culture du business. Dès qu'un individu lance une nouvelle activité, tous s'y intéressent. Beaucoup ont échoué parce qu'ils s'y sont investis seuls. Ils ont pris des crédits à l'étranger et ont misé sur des projets peu ou non viables et se sont retrouvés

⁷¹ Ce sont des biens d'équipement, des habits, de l'électroménager, des produits pharmaceutiques et autres de tout genre.

victimes d'une mauvaise gestion de la part de leurs gérants et de la confusion entre les affaires et les biens familiaux. Quelques uns ont pu réussir dans la pierre (hôtel, salle de fête) et les transports, et ont apporté en partie des solutions aux difficultés des transports dans les villes congolaises sans transports publics en commun.

L'action des expatriés congolais est restée individuelle et limitée. Elle n'a pas encore réussi à créer des PME et PMI. C'est dans ce cadre que la Fédération des Congolais de l'étranger (FCE) a initié un projet pour des investissements importants en RDC, en constituant un Fonds d'Investissement des Congolais de l'étranger, pour les PME et les PMI. Ce fonds vise la mise en commun de tous les moyens financiers de la diaspora pour la RDC.⁷² L'impact de la FCE reste limité parce que l'expatrié congolais veut se faire valoir au pays à travers des actions individuelles que collectives.

Concernant les investissements étrangers et la diaspora congolaise, le handicap reste la lourdeur et les tracasseries administratives au niveau de la RDC. Depuis l'époque de Mobutu, il n'y a eu aucun traitement de faveur envers les Congolais de l'étranger et les expatriés d'origine congolaise de la part du gouvernement, surtout de dirigeants, même en matière de corruption. Tout projet soumis doit apporter quelque chose au responsable, c'est-à-dire 10% de commission, des parts ou des postes. Ce qui est décourageant pour ceux qui sont animés de bonne volonté. Selon Doing Business, en 2011, la RDC était encore 178^e sur 183 sur les facilités de faire des affaires dans le monde.⁷³ A ce propos, la FCE a toujours demandé au gouvernement congolais d'améliorer le climat d'affaires des Congolais de la diaspora par des mesures d'incitation, entre autres en matière douanière, fiscale, transport des fonds, réseau bancaire, attribution des marchés et autres.⁷⁴

Les Congolais partis à l'étranger exercent divers métiers et professions qui ne sont pas tous développés au niveau de la RDC. Par rapport aux Congolais restés au pays, ces expatriés ont appris des techniques et méthodes de travail qui sont pour la RDC un plus dans le cadre du transfert du savoir faire. Les ouvriers congolais qualifiés et hautement qualifiés⁷⁵ à l'étranger peuvent transmettre progressivement ces connaissances aux jeunes en RDC. Cette tâche incombe au gouvernement et à la diaspora pour voir comment les deux parties peuvent se rapprocher et collaborer au profit du développement du pays.

⁷² FCE, Historique, <http://www.f-ce.com> consulté le 11 février 2012.

⁷³ Doing Business, Mesure de la réglementation des affaires, classement des économies. Consulté le 9 décembre 2011.

⁷⁴ FCE, op. cit.

⁷⁵ L'Etat peut aider ceux de la diaspora qui maîtrisent certains métiers dans le bâtiment et travaux publics (BTP) et divers services à ouvrir des petites et moyennes entreprises afin de résorber le chômage et faciliter l'implantation de grosses entreprises.

Certains Congolais de l'étranger se sont organisés en associations basées sur leur appartenance ethnique, leur province d'origine ou une autre entité administrative quelconque, voire le quartier ou la dernière commune de résidence en RDC. Ces associations visent l'aide, l'assistance à la circonscription concernée ou l'entraide de ses membres. Elles ne sont pas très visibles au niveau de la RDC. Au niveau national, la Fédération des Congolais de l'étranger (FCE) a été créée en février 2001 à Bruxelles et confirmée lors du Congrès démocratique du 20 juin 2002. Elle est appelée à s'occuper de l'image et de tous les problèmes des expatriés à l'étranger et en RDC.⁷⁶

Sur le plan intellectuel, la diaspora publie des ouvrages à l'étranger sur la RDC et permet aussi la vulgarisation des informations socio politico économiques du pays. Certains professeurs expatriés d'origine congolaise, vont assurer des cours dans quelques universités congolaises et ont favorisé des liens entre ces dernières et l'étranger. Ils participent aussi à l'équipement de certaines bibliothèques universitaires de la RDC.

Les membres de la diaspora ont pendant longtemps joué le rôle de mécènes pour la promotion, la production et la diffusion de certaines œuvres des artistes congolais vivant au pays. Certains ont financé la production des cassettes, CD et DVD de la musique congolaise de tout genre, sans oublier les sketches de différents groupes congolais.⁷⁷ Dans certaines prestations des sportifs congolais à l'étranger sans équipement adéquat, il arrive souvent que les membres de la diaspora les assistent matériellement ou financièrement.

Pour les cérémonies et fêtes familiales organisées en RDC, les expatriés congolais financent toute l'organisation matérielle, portant notamment sur l'habillement, les repas, la boisson et la location des lieux. Pour les funérailles, il arrive que tout soit suspendu, dans l'attente du financement ou du financeur venant de l'étranger. L'intervention financière de la diaspora dans tous les domaines, surtout dans ce dernier, leur a attribué à Kinshasa le titre de « Professionnels », comparaison faite aux sportifs professionnels congolais plus performants que les locaux. En général, cet argent facile venu de l'étranger est vite dépensé. Ainsi, une partie de fonds expédiés par la diaspora est englouti dans les réjouissances, les loisirs et le mieux-être. Considérés parfois comme leurs vaches à lait, les expatriés sont traités de « Mpunda » : des chevaux de course, envoyés à l'étranger pour rapporter des gains à leurs propriétaires.⁷⁸

⁷⁶ FCE, op. cit.

⁷⁷ Les différents acteurs le déclarent souvent dans leurs œuvres et leurs pièces sont remplies de noms des membres de la diaspora à travers le monde.

⁷⁸ Souvent les demandeurs appellent pour solliciter l'intervention financière de l'expatrié, mais ne rappellent pas pour remercier l'expéditeur.

Les Congolais de la diaspora sont restés culturellement attachés à leur pays, surtout en matière de religion. Beaucoup de chrétiens sont partagés entre les Eglises catholique et protestante locales jugées tièdes en Occident et les nouvelles Eglises de Réveil à la congolaise. Les serviteurs de Dieu qui ont en majorité débuté leur carrière en RDC, ont adopté les mêmes pratiques à l'étranger dans la gestion de l'Eglise et des adeptes. Ils reçoivent des missions d'évangélisation, leurs collègues et confrères venant de la RDC ou d'ailleurs, et des musiciens de la musique dite chrétienne. Les méfaits de nouvelles Eglises de la RDC se sont également étendus à l'étranger, autour de la sorcellerie infantile, sénile et familiale, parfois avec des ramifications en RDC. Certaines familles se sont disloquées, d'autres ont vécu des cas de meurtre et de suicide. Ils y a des Congolais de Kinshasa qui dépendent spirituellement de leurs « serviteurs de Dieu » restés en RDC, à qui ils se confient et soumettent leurs problèmes au téléphone. Ils prient et reçoivent leur bénédiction par la même voie. En contre partie, ils supportent financièrement et matériellement l'homme de Dieu concerné et son œuvre (équipement, constructions, voyages à l'étranger).

Presque tous les Congolais partis à l'étranger ont maintenu leurs habitudes alimentaires. Les produits africains ont engendré un commerce important entre l'Afrique et l'Europe, même l'Asie. Nombreux à les consommer, les Congolais de la RDC sont moins impliqués dans leur exportation en Europe. Ce sont les Chinois et les Africains d'ailleurs (Cameroun et Afrique de l'Ouest) qui sont devenus leurs principaux fournisseurs. Les Congolais intéressés se contentent de produits venus d'ailleurs qu'au Congo, car leur exportation se bute aux tracasseries administratives et à l'absence de la culture du business dans le conditionnement et l'exportation des produits alimentaires congolais frais ou sous vide. Il y a une carence ou absence d'installations et de structures appropriées autour de ports et aéroports congolais.

Les Congolais de la diaspora ont gardé leurs langues nationales et les parlent à l'étranger.⁷⁹ Le lingala s'est imposé sur les autres, et dans certaines villes européennes, les commerçants arabes, chinois, africains et autres parlent quelques mots lingala pour fidéliser la clientèle congolaise ou lingalophone. Les ambassades de la RDC ne rayonnent pas sur le plan culturel. A l'étranger, les langues nationales peuvent être enseignées gratuitement et en dehors des heures de cours dans les communautés congolaises, à l'exemple de communautés maghrébines et turques dans certaines villes européennes. L'attachement à la culture congolaise se manifeste également à travers le mariage. Les Congolais se marient en général entre eux. Celles et ceux qui ont

⁷⁹ On leur reproche souvent de parler leurs langues entre eux, et de ne pas fournir un effort pour apprendre la langue du pays d'accueil.

précédé leurs fiancés se font rejoindre ou rentrent se marier au pays. D'autres cherchent dans la communauté ou dans les Eglises, ou par commission au pays.

Les problèmes et les difficultés de la vie quotidienne en RDC ont favorisé certains mariages de contre nature entre les expatriés et les filles restées au pays, l'essentiel étant la sortie du pays pour échapper à la misère. Dans ces mariages, la situation socioéconomique prime sur le choix de la future fiancée ou du futur mari, avec des conséquences néfastes pour certains. Des tensions sont nées dans certains couples de la diaspora dans la gestion des ressources communes et par rapport à l'aide et assistance à accorder aux parents de chacun restés au pays. Cette pression des parents sur les Congolais de la diaspora a conduit certains au divorce ou à diverses pratiques illicites.⁸⁰

Le phénomène de la famille monoparentale s'est développé dans les milieux congolais en Occident, avec la multiplication du nombre de femmes seules (femmes isolées) ou des hommes seuls avec enfants. Ceci arrive en général après un divorce, un décès, un retour de l'un au pays⁸¹ ou volontairement pour des raisons financières.⁸² En France, sur 23 330 ménages congolais recensés en 2006, le pourcentage de femmes seules avec enfants est plus important (19,38%) que celui des hommes seuls avec enfants (2,62%).⁸³

Le mieux-être qui caractérise les jeunes Congolais de la RDC apparaît également à l'étranger, surtout en Europe occidentale, considérée comme le temple de la Sape. Lorsqu'ils sont en vacances en RDC, principalement à Kinshasa, ils exhibent leurs "griffes" pour ne pas être traités de « Faux ». Ceux de l'Amérique du Nord font voir leur accoutrement à l'américaine avec

⁸⁰ Des Congolais sont en prison pour vol, faux et usage de faux ou trafic de la drogue, et certains en sont morts. Beaucoup de Congolaises se sont engagées dans la prostitution inavouée pour résoudre, comme les précités, leurs problèmes et ceux des parents restés en RDC. Même les religieuses congolaises n'y ont pas échappé. L'enquête de Bilé et de Audifac note la prostitution de certaines sœurs congolaises au Vatican auprès de religieux. Bilé S. et Audifac I. (2008), *Et si Dieu n'aimait pas les Noirs ? Enquête sur le racisme aujourd'hui au Vatican*, Pascal Galodé Editeurs, p. 29-49 ; Au Congo-Brazzaville, les Congolais de la RDC sont accusés de nombreux délits.

⁸¹ Il y a des époux qui ont abandonné leurs femmes et enfants, sans avoir divorcé, pour une carrière professionnelle ou politique au pays, pour une autre femme ou une autre vie. Des maris acceptent ce statut de femme seule, pour augmenter illégalement les ressources du couple, avec toutes les contraintes car ce statut exige une présence limitée de l'intéressé et aucune de ses traces visibles sur les lieux.

⁸² Certains gouvernements des pays développés assistent financièrement les femmes qui élèvent toutes seules leurs enfants. Malgré les risques de cette fraude, la cupidité pousse certaines femmes à se déclarer « femme seules » alors qu'elles sont mariées. Quelques unes finissent par divorcer pour vivre réellement cette vie.

⁸³ INSEE, recensement de la population 2006, exploitation principale. Champ : France (métropole et départements d'Outre-mer), Ménages immigrés par type de ménage et le pays de naissance détaillé de la personne de référence ou du conjoint.

des survêtements, casquettes, joggings, baskets et autres shirts. Les fêtes congolaises à l'étranger ressemblent à celles du pays dans l'apparat. L'utilisation des produits éclaircissant s'est maintenue et accentuée, jusqu'à développer une importation illégale et clandestine dans les pays où ils sont interdits.

L'apport de la diaspora au développement des sports de la RDC a toujours dépendu de la volonté politique. La RDC souffre du manque de confiance réciproque entre les responsables sportifs locaux et les sportifs congolais expatriés. Le conflit apparaît souvent dans l'incompréhension suscitée d'une part par l'ignorance des réalités locales par la diaspora sportive et, d'autre part, par la cupidité des responsables locaux, la précarité, le sous-équipement et la désorganisation. Malgré cette réalité, leur contribution reste non négligeable dans certains sports et rendez-vous internationaux.

L'équipe nationale les Léopards, ex-Lions, a été reconstituée par Mobutu, autour d'un noyau de joueurs venus de l'Europe. Cette équipe est sortie championne de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 1968 et 1974. Elle a participé à la Coupe du monde de 1974 à Munich.⁸⁴ La RDC dispose de nombreux jeunes talents de la diaspora dans les sports individuels et collectifs, mais ignorés ou inconnus de responsables sportifs de la RDC, par manque de stratégie en la matière.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance, les Congolais partent à l'étranger pour se perfectionner. Les Congolais de la diaspora, mieux quelques étudiants congolais de Belgique ont été recrutés par le colonel Mobutu en 1961 pour constituer le Collège des Commissaires généraux lors de son premier coup d'Etat. En dehors de ces « Belgicains », ce sont les Universités et Instituts supérieurs du pays qui assurent le renouvellement de l'élite intellectuelle du pays. Les diplômés de l'étranger viennent compléter l'ossature formée de finalistes locaux et peuvent également appartenir à l'élite politique de la RDC car, dans ce pays, tout le monde peut assurer du jour au lendemain des fonctions politiques.⁸⁵ L'apport politique des Congolais de la diaspora se situe plus au niveau des individus qu'à celui d'un courant politique ou de pensée sur l'avenir de la RDC et de son peuple. Il reste à ce niveau assez limité. Quel est l'apport de la diaspora dans la culture politique en RDC ?

En 1996-1997, L.D. Kabila s'est accompagné de Congolais de l'étranger pour l'aider à reconstruire le pays. C'est le début de la vulgarisation du mot

⁸⁴ Tshingi Kueno Ndombasi (2007), Kinshasa à l'épreuve de la désagrégation nationale, L'Harmattan, p. 249.

⁸⁵ Aux élections présidentielles et législatives de 2011, il y a eu des prétendants ou des candidats venus non seulement de la diaspora congolaise, mais aussi de presque toutes les couches de la population, surtout parmi les 18 386 candidats députés retenus sur les 19 253 au départ, et pour 500 places.

« diaspora » en RDC. Il s'agit de Congolais qui vivent à l'étranger ou qui y ont étudié et qui sont rentrés avec l'AFDL pour reconstruire le pays. Dans leurs derniers pays de résidence, certains n'ont jamais travaillé, d'autres jamais dans la gestion des affaires ou de la chose publique. Compte tenu de résultats, l'homme de la rue a parlé de « Diasa Diasa » ou de la « diaspourrie ». Ils ne sont pas tous pourris. Personne n'a le monopole de la guérison de ce grand malade qui est la RDC, mais il faut associer tous les ingrédients dont dispose le pays à l'étranger et à l'intérieur pour un traitement adapté à sa maladie.

Les Congolais de la diaspora sont en général arrivés à l'étranger par leurs propres moyens, sans aucun lien avec les ambassades ni le gouvernement. Demandeurs d'asile ou réfugiés, ils ont toujours entretenu des rapports « conflictuels » avec ces dernières et le gouvernement de Kinshasa. Pour certains, il faut prouver son opposition au régime de Kinshasa pour obtenir le statut de réfugié. Composée en majorité de non boursiers, la communauté étudiante congolaise de l'étranger n'a pas toujours été en bons termes avec le gouvernement de la RDC et ses représentants. Sous le Parti Unique (MPR), 1,25% des étudiants zairois étaient boursiers du gouvernement zairois et 2,5% de pays européens et des organismes internationaux. Les étudiants étaient en majorité des électrons libres et organisaient des manifestations contre le régime de Kinshasa chaque fois que les intérêts des étudiants ou ceux de la population du Zaïre étaient menacés. Ils déposaient à la fin de la manifestation un mémorandum à l'ambassade.⁸⁶

La dictature et la destruction du tissu économique et social du Congo-Kinshasa ont favorisé l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile à l'étranger, préoccupés par la reconnaissance de leur statut de réfugié pour travailler et se stabiliser. Tous ces Congolais partis à l'étranger et parmi lesquels il y a des civils, des militaires, des religieux, des hommes politiques et des simples citoyens, ont chacun ses objectifs et sa vision de la RDC.

Ils ne font pas tous de la politique dans leurs pays d'accueil et certains sont, dans la plupart des cas, des sympathisants de quelques partis politiques du pays. En général, rien de bien ne se dit à propos de la RDC dans la presse audiovisuelle internationale. Ce sont les calamités naturelles, les catastrophes de tout genre, les épidémies et la détresse permanente à l'Est du pays et son cortège de malheurs qui, souvent, donnent l'impression que rien ne se fait dans ce pays. Depuis des décennies, la RDC est absente ou fait piètre figure, sur plusieurs tableaux, dans les compétitions et autres rencontres internationales. En plus, de son côté, la RDC ne se fait pas connaître, ne se vend pas, ne

⁸⁶ Tshingi Kueno (1992), « La jeunesse et le Parti unique au Zaïre » in Les jeunes et la politique en Afrique. La Politique et la ville. T. 2 Hélène d'Almeida Topor et Allii (eds), L'Harmattan, pp. 240-241.

rayonne pas et ne brille pas sur le plan international. Le manque d'informations laisse cours à diverses interprétations, surtout à l'heure de l'Internet où tout se dit dans tous les sens sur la RDC, ses habitants et ses dirigeants.

La longue période de dictature mobutiste a entraîné la constitution de deux camps, les pro et les anti Mobutu. Et pendant cette période, les ambassades ont été des lieux et points d'organisation et de départ des attaques contre les opposants au régime de Kinshasa. Les antennes de sécurité de certaines ambassades zaïroises, surtout en Europe occidentale, ont été très actives. Ces pratiques ont laissé des traces et renforcé la méfiance entre les Congolais et leurs ambassades.

La déstructuration de la représentation diplomatique congolaise⁸⁷ a eu des incidences sur le fonctionnement des ambassades de la RDC et les relations entre les parties en présence.⁸⁸ L'absence des rapports sains entre les Congolais et leurs ambassades (corruption, délais exagérés, prix exorbitants des services) ne les a pas rapprochés. Tout a été tellement politisé que les expatriés congolais ne se rendent dans leurs ambassades que pour renouveler le passeport, solliciter un tenant-lieu ou pour d'autres documents d'Etat civil et administratifs. Les naturalisés s'y rendent pour l'obtention d'un visa pour la RDC, et les nombreux réfugiés et demandeurs d'asile congolais sont censés ignorer leurs ambassades. L'accueil réservé aux Congolais dans leurs propres ambassades et la méfiance entre les deux parties ont fait que certains Congolais de la diaspora sont convaincus d'être mieux traités ailleurs qu'à leurs ambassades.

La RDC est parmi les premiers pays africains fournisseurs des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe occidentale et en Afrique du Sud. Tant qu'il y aura cette catégorie de population congolaise à l'étranger, le climat politique sera toujours tendu entre les deux parties. Les candidats à l'immigration illégale exploitent les faiblesses et les failles du pouvoir pour argumenter leurs demandes. La situation politique et socioéconomique de la RDC intéresse également les Congolais de la diaspora, compte tenu de l'impuissance et de la frustration de certains devant le sort des leurs restés au pays et de sacrifices financiers consentis par un grand nombre pour venir en aide aux leurs en détresse au pays. Vivant dans des pays développés, la diaspora concernée juge le pays, ses habitants et ses dirigeants avec des lunettes occidentales, ignorant parfois les réalités locales.

⁸⁷ Les ambassades congolaises ont accumulé des arriérés de plusieurs mois de frais de fonctionnement, de salaires et de loyers.

⁸⁸ Démunies, les ambassades ne sont pas en mesure de remplir parfois leur rôle. La suspicion entre les deux parties et l'absence des moyens empêchent souvent les ambassades de répondre aux invitations de diverses manifestations organisées par les membres de la diaspora.

Malgré la vision occidentale des choses, la diaspora congolaise porte en elle des éléments de la culture congolaise dont une partie est axée sur le châtime^{nt} corporel comme outil pédagogique, méthode d'apeurement et sanction. En effet, à l'étranger, frapper son enfant pour l'éduquer ou battre quelqu'un, voire sa femme comme signe d'amour ou pour une correction ne sont pas inconnus. Dans les Eglises congolaises de l'étranger, les violences sur les enfants sorciers se sont maintenues. La violence comme mode d'accès au pouvoir et de gestion du pouvoir est aussi pratiquée par les membres de la diaspora dont certains se sont retrouvés dans le sillage ou parmi les seigneurs de guerre et les autres qui se sont partagé le pouvoir en RDC.

Les Congolais de Kinshasa savent qu'ils sont partout et se considèrent comme des « Soso pembe » (des coqs blancs en langue lingala) qu'on retrouve dans tout pays. A ce propos, ils sont reconnaissables par leur accoutrement, leur parler, leur accent, leur look et leur mentalité.

Les chiffres exacts sur la population congolaise à l'étranger restent inconnus. D'après le rapport sur le développement humain 2009 du PNUD, le stock des migrants de la RDC dans les pays de l'OCDE a été évalué à 100 700 personnes, et pour l'OIM, il y a entre 3 et 6 millions de Congolais à l'étranger ; des données non officielles.⁸⁹ La diaspora s'évalue elle-même à environ 2 millions de personnes en Europe Occidentale, (première et deuxième générations), et à 7 millions dans le monde, soit 11% de la population de la RDC.⁹⁰ Concernant les réfugiés congolais, selon les rapports du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, en 2009, 39 861 personnes ont été hébergées dans les neuf pays voisins de la RDC, une population plus importante que dans le reste de pays africains, évaluée à 25 958 cas dont 11 708 en Afrique du Sud, soit 45,14%.⁹¹ Tous ces chiffres ne reflètent pas la réalité, car en Afrique comme dans d'autres pays du monde à forte concentration africaine, le nombre de Congolais non enregistrés reste très important.

Les demandeurs d'asile congolais de 1978 en France ont vieilli de 34 ans et ceux des années 1982 de 30 ans. L'émigration congolaise date donc d'au moins une trentaine d'années, et cette première génération doit être au-delà de la cinquantaine. Qu'en est-il de vieux jours des Congolais de la diaspora ? Dans les pays occidentaux, une bonne retraite est conditionnée par un nombre fixé de trimestres ou d'années de travail. Et en général, peu de Congolais arrivés en âge adulte ou avancé à l'étranger remplissent ces conditions parce qu'ils n'ont

⁸⁹ OIM, Migrations en RDC : Profil National, op. cit., p. 17.

⁹⁰ Alternatives-Info, Afrique sur Internet, Diaspora congolaise, consulté le 28 novembre 2011.

⁹¹ UNHCR, 2009 Global Trends, Refugees, Asylum Seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons, Division of Programme Support and Management, 15 June 2010, 30 p.

jamais travaillé ou n'auront pas beaucoup travaillé. Les bas salaires ou les travaux précaires ne paient pas bien et produisent une retraite précaire.⁹² Ceux qui sont administrativement en règle ou qui se sont naturalisés pourront bénéficier d'une allocation vieillesse là où elle est accordée aux personnes âgées démunies, mais dans quelles conditions ? Les déboutés d'asile, les sans papiers et tous les autres, en sont-ils conscients et ont-ils pris des dispositions ? La RDC a déjà enregistré ses premiers sans abri à l'étranger. Le recensement effectué en France en 2006 a révélé la présence de 51 Congolais et de 33 Congolaises parmi les étrangers sans abri, à habitation mobile ou marinières.⁹³ Remplissent-ils les conditions pour être un jour pris en charge dans une maison de retraite de leur pays d'accueil ? Se sont-ils préparés pour passer leurs vieux jours en RDC ?

Certains expatriés africains y ont pensé et ont construit dans leurs pays d'origine pour leur retraite, notamment les Congolais de la RDC. Ceux de retraités dont les pays ont signé des accords avec les pays d'adoption, peuvent percevoir leur retraite dans leurs pays sans chercher à se déplacer. Ce qui n'est pas le cas entre la RDC et tous les pays du monde qui hébergent des travailleurs congolais. Ceux qui ont investi ou placé leur argent sont un peu protégés par rapport à d'autres. Et dans ce cadre, la création d'un fonds de pension pour les expatriés Congolais ou le placement au Fonds d'Investissement de la FCE peuvent constituer un bon parapluie.

Passer ses vieux jours dans un pays étranger ou d'adoption est une bonne chose pour ceux qui ont assez de moyens ou acquis la nationalité du pays d'accueil. Mais, placé dans un centre pour Occidentaux, l'Africain reste exposé à toute une série de problèmes d'ordre culturel et pratique. Dans une enquête auprès de femmes africaines en Belgique, elles ont déclaré « avoir peur du vieillissement parce qu'elles vont se retrouver dans des homes où elles craignent l'isolement, la solitude, la maltraitance (soins et hygiène), le changement culinaire (plus de plats africains) et la discrimination. Elles ont également peur de perdre leurs "habitudes africaines" ». ⁹⁴ Beaucoup d'étrangers rentrent dans leurs pays d'origine lorsqu'ils ont des moyens d'y retourner pour leurs derniers jours, sinon ils vont gonfler le nombre de sans abri de diverses nationalités présents dans les grandes villes occidentales. Ceux

⁹² Dans les pays occidentaux, certains retraités sont obligés d'aller travailler pour compléter leurs maigres ressources, et il y a beaucoup de cas de vol chez les seniors. Au Japon, des personnes âgées commettent des délits pour aller en prison afin d'y vivre dans de bonnes conditions.

⁹³ INSEE, recensement de la population 2006, exploitation principale. Champ : métropole et départements d'Outre-mer), Etrangers selon le sexe, la catégorie de la population et la nationalité détaillée.

⁹⁴ Centre Avec (septembre 2007), Les femmes d'Afrique subsaharienne en Belgique : participation d'une diaspora, Documents d'analyse et de réflexion.

qui souffrent des affections de longue durée ou de maladies du troisième âge et qui sont suivis médicalement⁹⁵, ne peuvent pas rentrer et sont à la merci de services sociaux de leurs pays d'accueil.

Ils sont partis pour des études, pour un stage ou une mission, une formation quelconque ou ont fui la dictature, les guerres et la crise congolo-congolaise. Ils ne sont pas tous rentrés et ne sont plus ce qu'ils étaient au départ. Ils ont perdu d'un côté et gagné de l'autre, comme ils ont également apporté un plus à leurs familles ou au pays. La RDC bénéficie aussi directement ou indirectement de leur assistance familiale, de leurs investissements microéconomiques et de leur intervention ponctuelle dans l'enseignement, la culture et les sports. La destruction du tissu économique et social, la déstructuration de la représentation diplomatique, la suppression du financement des études supérieures en RDC (bourses d'études) et la précarité en RDC, ont détruit l'image du gouvernement auprès de Congolais résidant à l'étranger. Les nuages entre une partie d'expatriés Congolais armés, non armés et le gouvernement de la RDC doivent se dissiper, pour un dialogue entre les deux parties, au profit de la RDC, de ses habitants et de ses ressortissants.

Bibliographie

Alternatives-Info, Afrique sur Internet, Diaspora congolaise, consulté le 28 novembre 2011.

Ayres R., Tamsin B., Statistical analysis of female migration and labour market integration in the E.U., Working paper, WP3, Integration of Female immigration in Labour Market and Society, Police assessment and Policy Recommendations, Oxford Brookes University, november 2006, 58 p.

Bilé S. et Audifac I. (2008), Et si Dieu n'aimait pas les Noirs ? Enquête sur le racisme aujourd'hui au Vatican, Pascal Galodé Editeurs, 124 p.

Bouillon A., Immigration africaine en Afrique du Sud : les migrants francophones des années 90. Collaborateur Bouillon A., Karthala Editions, 1999, 238 p.

Boubakri Hassen (2010), Tunisie, Migration, marché du travail et développement, Document de travail, Université de Sousse, Tunisie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département géographie, 106 p.

Belgische Senaat Handelingen, donderdag 8 januari 2009-Namiddagvergadering (Vervolg). Vraag om uitleg van de heer Marc Elsen aan

⁹⁵ La présence de nombreux cas de maladies tropicales et d'autres maladies infectieuses (VIH), facilite la tâche à la recherche pour leurs différentes formes, et ces patients participent à l'expérimentation des traitements.

- minister van Migratie-en Asielbeleid over het voorontwerp van wet inzake buitenlandse studenten, nr. 4-631.
- CARIM-Profil Migratoire, Maroc, Rapport rédigé par Anna Di Bartolomeo, Tamirace Fakhoury et Delphine Perrin, novembre 2009, 7 p.
- Centre Avec (septembre 2007), Les femmes d'Afrique subsaharienne en Belgique : participation d'une diaspora, Documents d'analyse et de réflexion Colloque international, Migration et recomposition territoriale en Afrique centrale REMIDOC, Congo-Brazzaville, p. 198 p.
- Diop Djibril, Emigration africaine en Amérique du Nord : le cas canadien, un cas à part, djibril.diop@umontreal.ca, consulté le 20 juin 2011.
- Direction générale Emploi et marché du travail (2009), L'Immigration en Belgique, Effectifs, Mouvements et marché du travail, Rapport 2009, 80 p.
- Doing Business, Mesure de la réglementation des affaires, classement des économies. Consulté le 9 décembre 2011.
- Douma J.-B. (18-24 août 2001), Immigration et Intégration des Congolais (Brazzaville) en France, Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la population, XXIV^e Congrès général de la population Salvador-Brésil, S26 International Migration-Micro, Université de Paris X-Nanterre, 25 p.
- FAO, La population de l'Afrique subsaharienne en Europe, Archives de la FAO, Eurostat 1994.
- FCE, <http://www.f-ce.com>, consulté le 11 février 2012.
- Grio.com, consulté le 15 mars 2011.
- Haute autorité de lutte contre la discrimination et pour l'égalité (HALDE), Rapport 2009, Dossier de Présentation, France, 24 p.
- INSEE, Cellule Statistiques et Etudes sur l'immigration (octobre 2008), L'activité des immigrés en 2007, par Jacqueline Perrin-Hayness, n° 1 212.
- Kagné B. (novembre-décembre 2000), « Africains de Belgique », De l'indigène à l'immigré. L'Héritage colonial H&M, n° 1 228, pp. 62-67.
- Kagné B., Martinelli M. (2001), « L'immigration subsaharienne en Belgique », courrier hebdomadaire, n° 1 720, CRISP, 49 p.
- Knott M. et Manço Altay (14 et 15 octobre 2006), Naturalisation et intégration socio-économique des immigrés et de leurs enfants, Interaction des politiques en Belgique, Séminaire organisé conjointement par la Commission Européenne et l'OCDE, sous l'égide de la Présidence belge de l'UE, 26 p.
- Manço A., « Quarante ans d'immigration en Wallonie (1960-2000) : bilan et perspectives d'intégration des communautés maghrébines, turques et africaines subsahariennes, 20 p.
- Mouzouloua D., (13-15 décembre 2006), « Les enjeux et clivages des migrations récentes des populations transoubangiennes : axe RDC-RCA », Ngondola D.C., (novembre 1989), « Kinshasa et Brazzaville : brève histoire séculaire », in Zaïre-Afrique, n° 149-250, pp. 493-501.

- Office of the UNHCR, Population of concern to UNHCR : A Statistical Overview (1994).
- Office of the UNHCR : A Statistical Overview (1990). Table 3 : New Arrivals of refugees during 1996.
- Office of the UNHCR, Populations concern to UNHCR : A Statistical Overview (1995). Table 9 : origin of populations assisted by UNHCR by origin or territory and region of asylum as at 31 december 1995.
- Office of the UNHCR, Populations concern to UNHCR : A Statistical Overview (1994). Table n° 8 : origin of mayor refugee populations and others of concern to UNHCR by country of asylum and assistance status as at 31 december 1993.
- Office of the UNHCR, Population concern to UNHCR : A Statistical Overview (1996).
- Office of Immigration Statistic, Yearbook of Immigrant statistics 2008, US Department of Homeland Security, August 2009, p. 12 ; 2005 yearbook of Immigration statistics. Table 3, Persons obtaining Legal Permanent resident status by region and country birth : Fiscal year 1996 to 2006 ; Yearbook of Immigrant statistics 2009, Table 3 : Fiscal years 2000 to 2009.
- Observatoire des inégalités (le 17 juin 2008), Le chômage des étrangers dans les pays riches.
- OCDE, Données 2005.
- OIM, Migrations en RDC : Profil national 2009, Préparé pour l'OIM par Germain Ngoie et David Lelu, 134 p.
- Refugee (The) Council (nov. 1992), UK Statistics 1982-1992, London, 26 p.
- Statistiques Canada (2006), Statut d'immigrant et période d'immigration et lieu de naissance pour les immigrants et les résidents non permanents, Données ethnoculturelles, Immigration et communautés.
- Statistiques Canada (2006), Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales, recensement 2006.
- Statistiques Canada (septembre (2003), Statistiques sociales, du logement et des familles. Enquête sur la diversité ethnique, Portrait d'une société multiculturelle, Ministère de l'Industrie, 28 p.
- Tricoche V. (1988), Profil des groupes d'origine zaïroise à Paris (étudiants et réfugiés politiques), Mémoire de maîtrise, Histoire, Univ. Paris VII, 177 p.
- Tshingi Kueno (1992), « La jeunesse et le Parti unique au Zaïre » in Les jeunes et la politique en Afrique. La Politique et la ville. T2 Hélène d'Almeida Topor et Allii (eds), L'Harmattan, pp. 226-246.
- Tshingi Kueno Ndombasi (2007), Kinshasa à l'épreuve de la désagrégation nationale, L'Harmattan, 2007, 313 p.

UNHCR Statistical Online Population Database (2010), Refugee Population, refugees and People in refugee-like situations residing in the world, from 2000 to 2009.

UNHCR Statistical yearbooks 1993 to 2007.

US Department of Justice of Justice.Immigration and Naturalization Service. 2000 and 2004 statistical yearbooks of immigration and Naturalization service.

Table 3 : Immigrants admitted by region and country of birth : Fiscal years 1990 to 2004.

US Department of state, Bureau of Population, Refugees and Migration (PRM), Worldwide Refugees Admissions Processing System (WRAPS), Office of Immigration statistics, Yearbook of Immigration Statistics 2008, Department of Homeland Security, August 2009, pp. 40-41 ; Yearbook of Immigration Statistics 2009, Table 14 : Refugees arrivals by region and country of nationality.

Wibault M. (session de septembre 2005), L'immigration africaine aux Etats-Unis depuis 1965, Mémoire de Maîtrise, Centre de recherches d'histoire nord-américaine, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 214 p.

Par TSHINGI Kueno Ndombasi
Le 22 février 2012